



SECRETARIAT

AS/Jur (2021) CB 06

4 juin 2021

## Aux membres de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

### Carnet de bord de la réunion tenue par vidéoconférence le 3 juin 2021

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie par vidéoconférence le 3 juin 2021, sous la présidence de M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC) lors de l'ouverture :

Puis sous la présidence de M. Dimitrios Kairidis (Grèce, PPE/DC), 2<sup>ème</sup> Vice-Président, en ce qui concerne :

- **Les responsables politiques devraient-ils être poursuivis pour les déclarations faites dans l'exercice de leur mandat ?** (*Rapporteur : M. Boriss Cilevičs, Lettonie, SOC*) : a examiné un projet de rapport et a adopté un projet de résolution ; a pris note de l'intention de M. Ziya Altunyaldiz (Turquie, NI), Mme Marta González Vázquez (Espagne, PPE/DC) et MM. Marc Lamuà (Espagne, SOC) et Sergio Gutiérrez Prieto (Espagne, SOC) de soumettre chacun·e des avis divergents à ce rapport ;

Puis sous la présidence de M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC), en ce qui concerne :

- **Suivi de « L'arrestation et la détention d'Alexei Navalny en janvier 2021 »** (*Rapporteur pour suivi de la [Résolution 2375 \(2021\)](#) et de la [Recommandation 2202 \(2021\)](#) : M. Jacques Maire, France, ADLE*) : a entendu une déclaration du rapporteur et a examiné une demande de sa part pour une visite de suivi exceptionnelle en Fédération de Russie<sup>1</sup> ;
- **Questions diverses** : Reporté à la prochaine réunion ;
- **Prochaines réunions** :

*Commission plénière :*

- pendant la 3<sup>ème</sup> partie de session de l'Assemblée de 2021 (21-24 juin 2021)
- 14 septembre 2021, à confirmer
- pendant la 4<sup>ème</sup> partie de session de l'Assemblée de 2021 (27 septembre - 1 octobre 2021)
- 5 novembre 2021, à confirmer
- 7 décembre 2021, à confirmer

Günter Schirmer, David Milner, Agnieszka Szklanna, Marina Makarova

Copie aux :

<sup>1</sup> Après vérification détaillée des résultats des votes nominaux, disponibles après la clôture de la réunion, le vote émis sur la demande d'autorisation n'était pas valable en raison de l'absence du quorum requis et sera reconduit lors de la prochaine réunion de la Commission le 21 juin. 2021.

Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire  
Directrice et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie  
Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe  
Directrice du Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe